Avant-propos

Jean-Louis Bergel

▶ **To cite this version:**

Jean-Louis Bergel. Avant-propos. Cahiers de Méthodologie Juridique [Numéros spéciaux de la RRJ - Revue de la Recherche Juridique - Droit prospectif], 2004, Les procédures d'urgence en matière judiciaire et administrative, 2003-5 (18), pp.2929. hal-03810869

HAL Id: hal-03810869
https://amu.hal.science/hal-03810869

Submitted on 11 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVANT-PROPOS

Plus la justice est lente, plus on a recours à des procédures d'urgence et plus celles-ci se développent, même sans urgence dans certains cas, ce qui peut sembler paradoxal. La prolifération des procédures de référé n'apparaît souvent que comme un palliatif destiné à remédier à des carences du fonctionnement de la justice. Elles permettent d'obtenir des décisions provisoires ou provisionnelles, rapidement en principe, grâce à une procédure simplifiée, mais au prix d'un examen généralement sommaire du dossier et qui, normalement, ne préjudicient pas au fond. Elles sont néanmoins redoutables, car elles sont exécutoires de plein droit, parfois même à peine d'astreinte. Il faut donc éviter que, sous prétexte d'efficacité, on use d'expédients conduisant à une justice expéditive... On ne saurait, donc, méconnaître l'intérêt de telles procédures.

Cette problématique montre déjà l'utilité méthodologique de cet ouvrage qui, sous le titre générique des procédures d'urgence, traite en réalité des diverses sortes de référés devant les juridictions judiciaires et administratives.

Le rapprochement, trop rare, des procédures judiciaires et administratives met en évidence l'influence du droit des unes sur le droit des autres, leurs ressemblances et leurs différences. A l'instar du Nouveau Code de procédure civile, le Code de justice administrative a diversifié les référés devant le juge administratif (référé suspension, référé liberté, référé mesure utile...). Mais, tandis que devant les juridictions judiciaires, certaines procédures de référé ne sont plus subordonnées à une urgence (référé provision, référé mesures d'instruction « in futurum », référé-injonction de faire...), les référés administratifs ne se conçoivent encore qu'en cas d'urgence.

L'intérêt pratique et l'importance croissante des référés, l'analyse fondamentale en droit processuel et la nécessaire synergie des universitaires et des professionnels du droit nous conduisent à regrouper, dans ce « cahier de méthodologie juridictionnelle », une importante étude de Madame Béatrice Gorchs sur les référés spéciaux et droit commun devant les juridictions judiciaires et les actes du colloque récemment organisé par le Barreau de Marseille sur « l'actualité pratique des procédures d'urgence » devant les juridictions administratives. Cela devrait contribuer à enrichir à la fois la pratique des divers contentieux et leur approche universitaire, grâce au concours de tous ceux qui se sont associés à l'élaboration de cet ouvrage. Il s'agit de parvenir, par une diversification des modes de règlement des conflits, à conjurer ce déclin de la justice qu'engendrent la pénurie de moyens, l'inflation des contentieux et des dysfonctionnements divers qui entravent le bon déroulement des procédures classiques. Les référés, les autres procédures d'urgence et les modes alternatifs de règlement des conflits peuvent servir l'efficacité de la justice s'ils n'en compromettent pas la sécurité.

Jean-Louis BERGEL